

NOTES SUR LE STATUT DE L'AIGLE BOTTE (*HIERAAETUS PENNATUS*) EN VENDEE

Philippe Rouillier et Olivier Pouvreau



Au regard de sa faible superficie boisée (5%), la Vendée n'offre pas de milieux spécifiques à l'occupation de l'Aigle botté en saison de reproduction.

Toutefois, diverses informations attestent la présence départementale de l'espèce en période de nidification à partir de la seconde moitié des années 1980. La première mention provient du nord-ouest de la Vendée : en 1986, une aire aurait été photographiée puis détruite lors d'une battue aux corvidés (la donnée n'a malheureusement pu être vérifiée). Dès 1988, ces données furent certifiées dans le nord-ouest et d'autres furent obtenues pour le sud du département.

Chronologie des observations dans le nord-ouest de la Vendée

(période d'indices significatifs de reproduction : 15/04-15/08)

Dans cette zone, de nombreuses prospections sur 4 sites ont permis de confirmer la présence annuelle de l'oiseau en saison de reproduction.

Nord-ouest de la Vendée : 1 à 3 couples nicheurs probables

Site n°1 :

- signalé en 1986 : l'aire aurait été photographiée puis détruite lors d'une battue aux corvidés (transmission orale indirecte)
- 25/07/1992 : 1 individu en phase sombre attaque avec insistance une Buse variable (*Buteo buteo*) puis se pose dans une pinède
- 04/07/1995 : 1 individu en phase claire, en vol
- 05/07/1995 : 1 individu en phase sombre, en vol
- 10/03/1996 : 1 couple en phase sombre, en vol

Site n°2 :

- signalé en 1987, 1988 et 1989 (transmission orale avec mention d'une capture de ramier)
- vérifié le 28/06/1988 : 1 individu en phase sombre, posé puis en vol
- 12/05/1994 : 1 couple en phase sombre s'élève et décrit de larges cercles au-dessus du bois; un des oiseaux part en chasse en piqué oblique
- 05/06/1995 : 1 couple en phase sombre parade puis part en chasse en piqué oblique, chaque oiseau part de son côté
- 11/06/1995 : 1 individu en phase sombre s'élève et part en chasse en piqué oblique
- mai 1995 : 3 observations d'1 individu en phase sombre chassant en vol sur place en terrain découvert
- juillet 1995 : 1 individu en phase sombre (probablement la femelle du site n°2) chasse en terrain découvert

Site n°3 : Proche du site n°2, semble fréquenté par les mêmes oiseaux

- 15/06/1990 : 1 individu en phase intermédiaire survole le bois; plumé de Pigeon ramier et restes de lapin dans le bois; vol en festons
- 15/05/1994 : 1 couple en phase sombre survole le bois (sans doute le même couple que sur le site n°2)

Site n°4 :

- 21/05/1994 : 1 individu en phase sombre (différent du couple du 12 et 15/05/1994) vole sur place et décrit des cercles au-dessus d'un marais très à l'écart des 3 autres sites, puis part en piqué oblique et provoque l'envol d'une colonie de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) à 2 km du point de départ; biotope de nidification favorable à proximité.
- 09/07/1995 : 1 individu en phase sombre est aperçu dans le bois supposé favorable en 1994.

Dans le nord-ouest de la Vendée, la prospection a débuté en 1987, suite à des informations orales. De 1987 à 1993, une quinzaine de visites sur les 3 premiers sites ont permis, à partir de 1988, de confirmer la présence de l'Aigle botté en période de reproduction.

Un contact a pu être établi avec un couple sur le site n°2 à partir de 1994. Les oiseaux, tous deux en phase très sombre et reconnaissables à l'état de leur plumage (une aile échancrée pour la femelle et un plumage intact pour le mâle), furent contactés en vol au-dessus du site n°3. En 1995, un couple a de nouveau été observé en vol sur le site n°2; le mâle était en phase très sombre et la femelle, différente de celle de 1994, présentait le pattern d'une Buse variable en phase très foncée (avec des zones alaires claires), ce qui indiquerait un changement de partenaire. Cette femelle correspond sans doute à l'individu chassant en juillet sur le bord d'une route, à quelques km du site évoqué.

Bien qu'aucune des observations ne puisse attester une nidification certaine, les indices d'une telle éventualité sont sérieux et significatifs (présence quotidienne en saison de reproduction, parades et vols territoriaux). Cependant, il sera intéressant à l'avenir de confirmer la reproduction de ce rapace (repérage hivernal de l'aire, puis des jeunes à l'envol...).

Précisons que l'étude de l'Aigle botté est une affaire délicate car ce rapace est discret. Son identification à distance est d'autant moins évidente que la plupart des oiseaux observés présentent des plumages en phase sombre. L'attitude la plus caractéristique correspond au vol plané, ailes tendues. Celles-ci paraissent proportionnellement courtes et droites par rapport à celles des buses, busards et milans. Les mains sont souvent fermées en prolongement de l'aile. Les vols acrobatiques et de parade sont particulièrement spectaculaires, composés de piqués, ailes en « M », et d'un vol en festons très appuyés. Le long piqué oblique, ailes repliées à la manière du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), confirme l'identité de l'oiseau au moment où celui-ci disparaît. Le vol sur place, immobile ou avec des battements d'ailes, bien que non caractéristique de l'espèce, est fréquemment utilisé. Les « grands » rapaces qui adoptent cette attitude doivent donc être contrôlés car ils sont souvent intéressants.

Les périodes de vol à découvert de l'Aigle botté sont très épisodiques. Le contact est plus facile à établir en fin de matinée au moment de l'envol des buses et des bondrées, fréquemment observées sur les sites. Une matinée de beau temps intervenant après une succession de jours de pluie et de vent est une occasion à ne pas manquer. En tout cas, de nombreuses sorties sur le terrain se sont soldées par des échecs, les observateurs n'ayant eu aucun contact avec l'espèce lors de journées entières et ensoleillées!...

Un site de reproduction atypique

Les territoires occupés par les Aigles bottés se situent sur la rive orientale du Marais Breton vendéen, dans un bocage entrecoupé d'une multitude de micro-plantations de Pins maritimes (*Pinus pinaster*) et de quelques bois de feuillus. Le bocage à pinèdes est un paysage de création récente, la

plupart de ces plantations ayant été réalisées entre les deux guerres afin de fournir le bois d'œuvre nécessaire à la construction. Chaque ferme possédait sa « sapinière », certains bosquets appartenant à des propriétaires multiples. De nombreuses parcelles n'ont jamais été exploitées. Certaines sont particulièrement impénétrables, suite à une absence totale d'entretien. Elles offrent un biotope de nidification très apprécié par bon nombre de rapaces, en particulier l'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*), le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le Milan noir (*Milvus migrans*) et le Hibou moyen-duc (*Asio otus*). L'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ont également été observés lors des recherches sur l'Aigle botté. L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) est bien représenté dans les pinèdes claires avec des landes à bruyère en sous-bois. Enfin, on remarquera l'abondance des Pigeons ramiers (*Columba palumbus*) et des Corneilles noires (*Corvus corone*) sur l'ensemble des secteurs prospectés.

Le bocage environnant, souvent très aride sur sables ou schistes, est constitué par des talus plantés de haies basses d'aubépine (*Crataegus monogyna*), de prunelliers (*Prunus spinosa*) et de quelques Chênes pédonculés (*Quercus pedunculata*). La pratique d'une polyculture traditionnelle est favorable aux Pigeons ramiers, Tourterelles des bois (*Streptopelia turtur*), Pies bavardes (*Pica pica*) et Lapins de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). Sur 6 observations d'aigles en chasse, 5 furent effectuées en secteur bocager et une en marais ouvert.

D'une manière générale, les habitudes de l'Aigle botté sur son territoire de reproduction sont « casanières ». Son espace vital est fréquemment limité et réduit à un massif forestier et à ses environs immédiats.

Dans notre zone de prospection, des individus ont été observés jusqu'à 7 km du site (supposé) de l'aire. Ces explorations relativement éloignées résulteraient du morcellement, de la dissémination et de la faiblesse des surfaces boisées du secteur d'étude (une tendance à l'éloignement de l'aire a été observée dans le Béarn mais correspond dans ce cas à une exploitation trophique de milieux jusque-là délaissés).

En effet, l'espace fréquenté, même s'il ne contient aucun bois de plus de 10 ha (dans le Béarn, la superficie minimum boisée adoptée par l'Aigle botté est de 75 ha; elle est inférieure dans les départements moins boisés et l'on comprendra donc mieux la faiblesse du chiffre vendéen...), n'en est pas moins clairsemé de très nombreux îlots boisés, bosquets et boqueteaux souvent effilochés.

Les seules données concernant les proies de l'aigle font état d'une capture et d'une plumée de Pigeon ramier et des restes de Lapin de garenne. On pourra noter au passage la présence d'élevages avicoles traditionnels dans la zone considérée, ce qui peut être « confortable » pour un rapace très ornithophage (en 1876, BUREAU remarquait à ce titre : « dans l'ouest de la France, il semble surtout rechercher les jeunes poulets qu'il enlève au voisinage des fermes »). Il est vrai qu'à cette époque, les poules accompagnées de leurs poussins étaient laissées en liberté dans les champs à l'écart des poulaillers).

Ce paysage apparaît marginal si l'on considère les exigences habituelles de l'Aigle botté en matière de choix du site de reproduction (présence de massif forestier). Ici, la variété, l'agencement et la richesse des biotopes forment une mosaïque paysagère aux potentialités trophiques évidentes (à ce titre, KENWARD et WIDEN -1987- estiment que le facteur déterminant pour la présence des rapaces ornithophages est l'existence de proies, et non pas celle des forêts). Les milieux sont en outre peu altérés par les nuisances humaines de quelques petites communes, ce qui confère à cette région très rurale un caractère encore préservé et plutôt tranquille. *A contrario*, l'occupation par l'aigle des forêts littorales, de superficies importantes mais beaucoup plus fréquentées, n'a jamais été constatée.

Une présence à confirmer en d'autres secteurs

Dans le sud de la Vendée et le bocage proche du littoral, un certain nombre d'observations révèle l'existence de nicheurs potentiels.

Sud de la Vendée : 1 à 2 couples nicheurs probables**St Denis du Payré**

- 15/04/1996 : 1 individu en phase sombre parade et chante

Nalliers :

- 06/05/1992 : 1 individu en phase sombre
- 13/06/1992 : 1 individu en phase claire

Un bois humide d'une centaine d'hectares existe dans ce secteur et peut offrir un site de nidification favorable entre plaine et marais. Toutefois, vu la connaissance de l'espèce par les observateurs locaux, la présence régulière de l'Aigle botté aurait probablement été confirmée.

Forêt de Mervent -Vouvant : située à 20 km au Nord-Est du site précédent

- 12/06/1988 : 1 individu en phase sombre
- été 1994 : 1 individu en phase sombre
- 20/06/1996 : 1 couple en phase sombre en vol

Ces données sont à rapprocher de 2 contacts avec l'espèce en période de nidification dans les Deux-Sèvres :

- 02/06/1985 : 1 individu en phase sombre au-dessus de la ville de Niort (à 28 km au sud-est du massif de Mervent-Vouvant)
- début juillet 1995 : un trop bref contact avec un probable Aigle botté en phase sombre, observé en piqué dans la haute vallée de l'Autize (à 18 km à l'est de Vouvant)

D'une superficie supérieure à 3000 ha, le massif forestier de Mervent -Vouvant, très vallonné et entrecoupé de plans d'eau artificiels, présente des milieux favorables fréquentés par de nombreux rapaces. Dans les Deux-Sèvres, l'observation de juillet 1995 a été effectuée en milieu bocager, dans des vallées boisées et accidentées. Ces 2 sites présentent des paysages très semblables à ceux habituellement occupés par l'espèce dans ses habitats continentaux.

Ces quelques observations ne peuvent qu'inciter à rechercher les Aigles bottés dans les boisements qui se succèdent sur le versant méridional du bocage vendéen entre Chantonnay et la forêt de Mervent. Cette région très méconnue correspond aux exigences de l'espèce : une faible densité démographique ainsi que des boisements thermophiles sur terrains schisteux et calcaires exposés au sud.

Vallées bocagères du littoral : 1 à 3 couples nicheurs possibles**Vallée de la Ciboule**

- 13/03/1996 : 1 très probable Aigle botté en phase sombre, dérangé sur sa proie un pigeon ramier
- 21/04/1996 : 1 individu en phase intermédiaire en vol plané à 500 m du site précédent
- 01/06/1996 : 1 individu en phase sombre, en vol plané sur le même site que le 13 mars 1996

Vallée de la Vertonne

- 08/07/1996 : 1 individu en phase sombre, s'envole d'un bosquet, vol sur place, puis part en piqué oblique

Vallée de la Vie

- 21/07/1996 : 1 individu en phase intermédiaire, longuement observé en vol plané circulaire, puis en vol oblique

L'expérience acquise dans le nord-ouest vendéen a permis de confirmer la présence de l'Aigle botté dans le bocage arrière littoral. Les contacts ont été établis lors d'activités naturalistes autres qu'ornithologiques, dans des secteurs peu fréquentés par les observateurs en période favorable.

La biotope est typique dans les 3 cas puisqu'il s'agit de vallées boisées qui entaillent un bocage aride relativement intact sur schistes et sables. Les observations permettent de combler le hiatus entre les 2 secteurs qui précèdent. Elles confirment l'extension de l'aire de répartition en Vendée, au moins à l'ouest et au sud du département. La présence de couples en période de reproduction sur d'autres sites vendéens ne peut être exclue. L'observation des rapaces lors de l'envol matinal est la meilleure manière de rencontrer l'Aigle botté, tout comme d'autres espèces, tels la Bondrée apivore ou le Circaète Jean-le-Blanc...

D'un cas départemental à une réflexion nationale

En France, l'aire de répartition de l'Aigle botté recouvre une bande grossière d'orientation NE-SW, reliant la Champagne au Sud de la Gascogne en passant par les régions du Berry, du Bourbonnais, de l'Auvergne et de l'Aubrac. On remarquera l'existence de quelques noyaux « décentrés » (Bouches du Rhône et Jura notamment) constitués d'oiseaux nichant de manière certaine ou probable (« Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989 »).

Ce constat biogéographique suscite deux commentaires :

1) Cette diagonale en recouvre une autre de façon quasi-identique (de la Meuse à l'Ariège, pour résumer). Les spécialistes de géographie régionale la nomment « diagonale du vide » : sa portée est d'ordre socio-économique. Cette vaste écharpe symbolise une série discontinue de cantons ruraux fragiles ou en crise, peu peuplés (densités démographiques généralement inférieures à 50 hab/km²) et peu urbanisés (manque d'infrastructures et d'équipements « lourds »). Elle concerne enfin, dans son ensemble, des massifs anciens modelés en plateaux et moyennes montagnes (dont on connaît le retard économique et l'importance de l'exode rural).

Ainsi, l'espace occupé par l'Aigle botté tend à être corrélé à des paysages encore peu déparés par la « lourdeur » des aménagements humains, des régions à dominante forestière et principalement vouées à l'élevage.

En 1936, MAYAUD mentionne l'espèce comme nicheuse dans les « forêts de la majeure partie de la France, excepté l'extrême Nord; devenue très rare dans l'Ouest, et presque disparue de l'Est ». Notons qu'à la fin du XIXe siècle, l'Aigle botté se reproduisait régulièrement dans les forêts du Nord de la Loire-Atlantique.

La récession quantitative et spatiale de l'espèce est patente. On ne s'étonnera donc pas qu'un rapace aussi sensible aux dérangements humains se soit réfugié dans les campagnes les plus reculées et les mieux préservées (les plus traditionnelles en quelque sorte...).

Il faut pourtant nuancer ce premier constat et cette réflexion par la nature même de cet oiseau :

2) En effet, la répartition et le nombre de couples nicheurs en France, cartographiés dans le « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989 », ne doivent pas constituer des références absolues sur le statut national de ce rapace (cette carte actualisée n'est d'ailleurs pas très différente de celle de l'atlas 1970-1975).

Les lacunes contenues dans l'atlas sont palliées par une enquête de J.CARLON, du Groupe Ornithologique Béarnais, sur la période 1982-1994. L'auteur a recensé 29 départements français concernés par des nidifications possibles à probables et qui ne figurent pas dans l'atlas. Cette étude révèle ainsi un étalement spatial des populations en marge de leur répartition référentielle (mais aussi dans des zones plus excentrées, comme la Bretagne).

En raison de cette expansion supposée, J.CARLON avance les chiffres de 800 à 1200 couples en France alors que la fourchette est de 250 à 500 couples dans l'atlas.

La difficulté d'évaluer plus précisément la population française de l'Aigle botté tient en grande partie au comportement même de l'oiseau. Ses mœurs discrètes, sa grande sensibilité aux conditions phénologiques et son manque de familiarisation avec la plupart des observateurs rendent l'estimation des effectifs délicate, sauf dans les régions où les populations sont bien connues et régulièrement suivies (celles de la « diagonale »).

Le cas vendéen ne semble donc pas marginal au regard des nombreux indices de nidification sur de nouvelles parties du territoire. S'agit-il réellement d'une reconquête d'espaces anciennement colonisés ? L'explication de cette expansion hésite entre 4 possibilités (que l'on pourra combiner) :

- un accroissement naturel de la population (que l'on considère pour l'instant comme stable) favorisé par l'évolution de la réglementation sur la protection des espèces et l'indifférence croissante des populations rurales vis-à-vis de la vie sauvage
- une amélioration incontestable de la prospection ornithologique en France (qui remettrait en cause l'hypothèse de l'extension naturelle de l'aire de distribution évoquée)
- une augmentation nette des populations nicheuses d'espèces proies, en particulier le Pigeon ramier.
- une certaine adaptation de l'espèce : on sait depuis peu que l'aigle botté parvient à faire preuve de « souplesse » vis-à-vis des paysages que lui impose l'homme (excursions et chasses urbaines, opportunisme dans les villages où la capture des proies est facilitée etc...CARLON - 1995). Cette évolution comportementale est rassurante à maints égards, intéressante en maints endroits.

Il convient à présent de prendre en compte ces nouvelles données qui relativisent bien des *a priori* sur l'espèce. Sans doute serait-il nécessaire de mener une enquête nationale sur la population nicheuse afin d'appréhender de manière plus sûre son statut...mais aussi, pour les plus passionnés, d'essayer de comprendre les causes réelles de l'évolution spatio-temporelle de cet oiseau (distribution quasi-nationale, repli massif des populations puis reconquête vraisemblable du territoire) dans les relations homme-milieu-espèce.

Bibliographie :

BUREAU, L (1875).-L'Aigle botté, *aquila pennata*. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Nantes

BUREAU, L (1876).-L'Aigle botté d'après les observations recueillies dans l'ouest de la France. *Bulletin de la société zoologique de France*

CARLON, J (1995).-numéro spécial Aigle botté 1984-1994. *La Marie-Blanche*, Vol 4. Dossier du G.E.O.B.

YEATMAN-BERTHELOT, D et JARRY, G (1994).-*Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France

Remerciements :

Nous tenons à remercier Gérard BESSEAU, Ludovic BOUCHEREAU, Alain GERARD et Pascal RETIVEAU pour leur participation active aux recherches sur l'Aigle botté dans notre département.

Enfin, nous témoignons notre reconnaissance à Christian GONIN ainsi qu'à tous les observateurs qui, au fil des années, transmettent des données au fichier informatisé.

